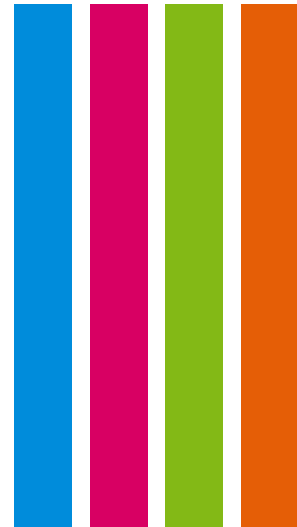




CONGRÈS BELGE
DE LA **ROUTE**
● **LIÈGE 2013**
BELGISCH
WEGENCONGRES



LES INSPECTIONS DE LA SIGNALISATION DES CHANTIERS

Lionel Voos : SPW – DGO1-21

Date 11 septembre 2013

POURQUOI DES INSPECTIONS?

- ❖ Pour plus de sécurité pour les automobilistes et les travailleurs.
L'actualité nous le rappelle trop souvent.
- ❖ La réglementation demandant des inspections
 - Européenne : Directive 2008/96/CE
 - Wallonne : Décret du 22/12/2010
- ❖ La réglementation à respecter
 - Le Code de la route et du gestionnaire
 - L'Arrêté ministériel du 7 mai 1999
 - Qualiroutes



LES INSPECTIONS EN CHIFFRES

❖ **Les inspections ont débuté en juin 2012**

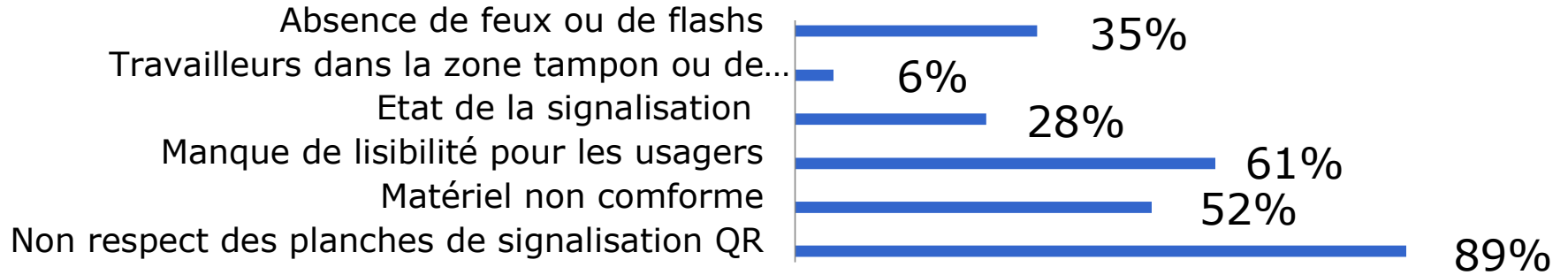
❖ **3 contrôleurs**

❖ **54 inspections réalisées** (août 2013)

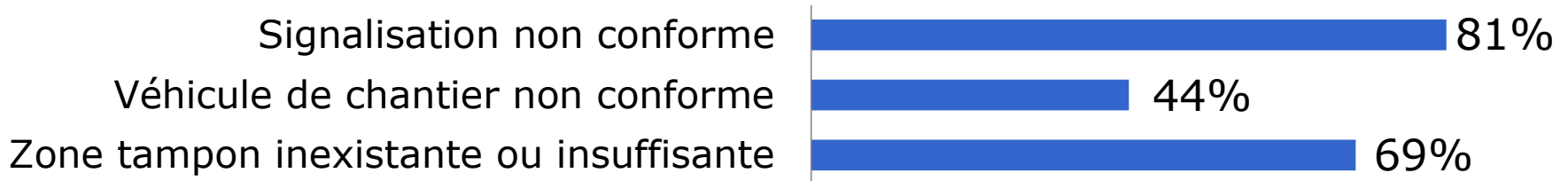
❖ **les contrôles sont aléatoires et non ciblés sur un entrepreneur ou une catégorie de chantier**



Les manquements rencontrés sur 54 chantiers toutes catégories



Les manquements en 6^{ème} catégorie



Illustrations : Signalisation non conforme



Les piétons sont renvoyés sur la chaussée



CONGRÈS BELGE DE LA ROUTE
LIÈGE 2013
BELGISCH WEGENCONGRES



Travailleurs hors zone sécurisée



CONGRÈS BELGE DE LA ROUTE
LIÈGE 2013
BELGISCH WEGENCONGRES



Travailleur hors zone sécurisée



CONGRÈS BELGE DE LA ROUTE
LIÈGE 2013
BELGISCH WEGENCONGRES



Travailleurs hors zone sécurisée



Travailleurs en danger



CONGRÈS BELGE DE LA ROUTE
LIÈGE 2013
BELGISCH WEGENCONGRES



Véhicules mal placés ou non conformes



FLR située en partie sur une bande ouverte au trafic



CONGRÈS BELGE DE LA ROUTE
LIÈGE 2013
BELGISCH WEGENCONGRES





Ce chantier non urgent ne devait pas être réalisé dans ces conditions



LIÈGE 2013

BELGISCH WEGENCONGRES

